
Adresse du district de Lavaur (Tarn) qui félicite la Convention pour son inflexibilité qui a sauvé la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district de Lavaur (Tarn) qui félicite la Convention pour son inflexibilité qui a sauvé la patrie, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 264-265;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28130_t1_0264_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Nous venons d'expédier encore pour nos frères qui combattent sur les frontières de l'Aisne, 2 caissons de charpie, et 49 caisses de fusils, de munition de calibre ou de chasse, indépendamment de 1774 paires de souliers, confectionnés en vertu des lois.

Représentants, des fonctionnaires républicains sont heureux du souvenir d'avoir secondé vos efforts pour l'affermissement de la liberté, et le triomphe des vertus sociales. S. et F.»

GAYET, LAFAILLE.

Insertion au bulletin (1).

XLIV

[Le distr. de Digne, à la Conv.; 17 germ. II] (2).

« Représentants du peuple,

Les administrateurs du district de Digne viennent vous présenter les témoignages de leur satisfaction sur les grandes mesures que vous avez prises pour déjouer les conspirateurs, et les faire tomber sous le glaive de la loi. Ils vous sont reconnaissants d'avoir mis à l'ordre du jour *justice et probité*.

Nous avons frémi d'horreur en apprenant que des intrigants masqués de patriotisme avaient encore osé méditer de vous asservir, d'avilir, de dissoudre la Convention, de détruire par la corruption le gouvernement républicain.

Quelle audace! vous avez d'une main sûre arraché le masque de ces scélérats, vous avez courageusement cherché et frappé jusque dans votre sein les membres gangrenés, exemple républicain qui montre à l'univers attentif la vertu stoïque de la Convention.

Grâces vous soient rendues, vous avez encore sauvé la patrie. Il est temps que le glaive de la loi terrasse toutes les factions, sous quelques dehors qu'elles se montrent; et de veiller ces hommes pervers qui voudraient s'en servir contre les patriotes. Il faut aussi punir ce gouvernement corrompue qui pue partout ses crimes et son aristocratie, et porter dans le sein de Cartage la mort aux tyrans. Ne cessez de déployer votre énergie. Jouissez de la confiance d'un grand peuple qui attend de vous l'affermissement de la liberté. Quand l'intrigue veut désunir, nous nous serrons de plus en plus fort contre vous, et nous renouvelons le serment de ne jamais vous abandonner, d'être exécuteurs fidèles du gouvernement révolutionnaire et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la liberté et l'égalité.

Vive la République, vive la Montagne.»

CLAPPIER, GEOFFROY, GUIBERT, JINGLARD, ITARD, ROMANY, BEUFE, FUTAY.

XLV

[Le c. révol. de Déols, à la Conv.; 24 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Brûlants de civisme et vraiment à la hauteur des circonstances, nous avons appris avec satisfaction toutes les découvertes que vous venez de faire, des conspirations ourdies contre la République. Nous vous félicitons d'avoir établi un tribunal révolutionnaire pour punir les traîtres et les restes des tyrans.

Restez à votre poste jusqu'à ce que la République soit entièrement consolidée. Reposez-vous sur notre surveillance, que nous ne cessons de redoubler pour découvrir les conspirations. Nous devenons sévères dans nos rapports, nous redoublons de force dans les mesures, nous examinons scrupuleusement ceux qui se disent patriotes, nous surveillons scrupuleusement la fabrication du salpêtre; et avec tous ces moyens que nous employons nous consoliderons les colonnes de la République et crions tous vive la République, vive la Montagne. S. et F.»

LABRETTE, RICARD, ROUX, DUBOIS, CEVRILLON.

XLVI

[Le distr. de Lavaur, à la Conv.; 23 germ. II] (2).

« Citoyens législateurs,

Lorsque Hébert, Ronsin, et leurs complices, les apôtres immoraux de la tyrannie déguisés sous le voile d'un patriotisme hors de mesure eurent payé de leur tête leur criminelle hypocrisie, nous nous doutions bien qu'il restait encore quelques grands coupables à punir; et votre infatigable surveillance vient de les signaler. Votre sévérité bienfaisante vient de les livrer au tribunal, vengeur des attentats contre la souveraineté nationale. Grâces vous soient rendues courageux amis de la justice et de l'humanité.

Sans votre inflexibilité, peut-être tous les sacrifices que nous faisons tous les jours pour assurer la conquête de la liberté civile et politique, seraient-ils perdus; et peut-être eussions nous succombé aux assauts des factions qui, comme les têtes de l'hydre sans cesse renaissantes, ne semblent céder à la force populaire que pour faire place à d'autres, ou se reproduire elles-mêmes, sous des formes nouvelles; mais la massue d'Hercule est en vos mains; et quoique du marais bourbeux formé par plusieurs siècles de tyrannie, il doive s'élever peut-être encore quelques serpents venimeux qui,

(1) Mention marginale datée du 5 flor.

(2) C 302, pl. 1093, p. 20.

(1) C 302, pl. 1093, p. 21. Départ. de l'Indre.

(2) C 302, pl. 1093, p. 22. Et non Lavaud, Tarn.

sans craindre le sort de ceux qui les ont devancés, tenteront encore de répandre leur souffle empoisonné sur la statue de la liberté, pour y substituer celle du despotisme; votre courage nous rassure, et forts de la confiance du peuple, vous les ferez tous rentrer dans le néant, et comme le maître du tonnerre, vous ne poserez la foudre que lorsqu'il n'y aura plus de têtes orgueilleuses et coupables à frapper ».

DUSSOURD, CAMBEFORT, GUIRAUD, THOURIEL, ABUAL, BOSQUET, CAMBEFORT, DARMINGAUD, CHAFFERT, SALAMON, BOUSQUET.

XLVII

[*La comm. de Sénéjac à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Depuis l'invitation de rester à votre poste que nous vous avons fait passer vers la fin du mois de ventôse dernier, vous avez fait la découverte de la conjuration qui était ourdie contre le peuple, et contre la liberté, conjuration qui ne tendait qu'à vous faire égorger, de même que tous les patriotes, et à rétablir la royauté monstrueuse, dont par votre énergie et courage en avez délivré pour toujours les Français.

Nous sommes très persuadés, citoyens, que le tribunal révolutionnaire fera un grand exemple des conspirateurs arrêtés, et de ceux qui sont à arrêter, car par là, tous les autres conspirateurs qui peuvent être dans le département pourraient renoncer à leurs projets liberticides.

Point d'indulgence envers ces êtres dénaturés qui veulent pour de l'or et de l'argent faire égorger impitoyablement leur patrie.

Restez à votre poste, nos augustes représentants, jusqu'à l'affermissement de la révolution, car si vous le quittez dans le moment de crise où nous sommes, tout serait perdu pour les braves sans-culottes. Vous avez juré de sauver la patrie et nous sommes très persuadés que vous ne serez pas parjures car vous l'aimez trop. Lancez toujours de plus en plus, du sommet de la Montagne glorieuse, la foudre républicaine pour exterminer tous les royalistes, fédéralistes, égoïstes, muscadins, calotins, et généralement tous les ennemis de la chose publique et vous verrez que ça ira.

En attendant que vous ne quitterez pas le vaisseau républicain jusqu'à ce que le bonheur du peuple sera assuré et que vous voudrez accepter notre félicitation à la découverte de la conspiration que vous avez faite, nous sommes fraternellement, nos augustes représentants, les membres composant le conseil général de la commune de Sénéjac » :

ROUX (*maire*), VIDAL, BONY, MARRAGOU, AUVIJAC, CADOUÏ.

XLVIII

[*Les adm. et l'agent nat. du distr. de Pontrieux, au présid. de la Conv.; 22 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

Nous te prions d'être auprès de Convention, l'interprète de la joie que nous ressentons en apprenant la découverte d'une conjuration nouvelle tramée contre la République et contre les créateurs de cette République, une, indivisible et impérissable. Ils sont bien dignes de notre admiration, de notre respect, de notre confiance, les membres qui composent les Comités de salut public et sûreté générale, ces hommes imperturbables dont l'âme ignée a su pénétrer les desseins perfides de ces fameux rhéteurs d'autant plus dangereux qu'ils avaient toujours la liberté à la bouche.

Ils sont passés ces jours d'orage, et le soleil de la liberté va purifier la terre des miasmes pestilentiels de la dernière et de la plus terrible des conspirations. Qui pourrait désormais se flatter d'éviter l'œil pénétrant du génie qui veille sur les destinées de la France républicaine ?

Cette idée consolante, nous anime et nous soutient. Nous voudrions que nos facultés puissent répondre au zèle dont nous brûlons pour la liberté, pour l'égalité, pour la gloire et la prospérité de cette République par excellence, à laquelle nous resterons attachés jusqu'au dernier soupir. »

PARANTHOËU, GUIOT, LE GORREC, POUHAET, LE GORREC.

XLIX

[*Le c. révol. de Pontlevoy, à la Conv.; 20 germ. II*] (2).

« Représentants,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant la conspiration tramée contre vous et contre la liberté du peuple qui est inséparable. Un nombre des conjurés a déjà reçu la punition due à ses forfaits et bientôt les autres auront le même sort. Représentants, vous tenez entre vos mains les fils de leurs complots liberticides, la justice nationale vengera les français de ces nouveaux tyrans. Qu'ils tremblent les traîtres, la liberté sera cimentée de leur sang. Comme la divinité, elle est établie sur des bases immuables, comme elle, elle sera impérissable. Restez, représentants, au poste où le peuple vous a placé; votre courage vous y invite, le bonheur de la République en dépend. »

VALANÇON, LAMIER, KOLLY.

(1) C 302, pl. 1093, p. 23. Départ. de l'Aveyron.

(1) C 302, pl. 1093, p. 24. Côtes-du-Nord.

(2) C 302, pl. 1093, p. 25. Départ. de Loir-et-Cher.